

D I S C O U R S

prononcé par le président de la conférence

M. S.L. MARSHOLT

à la Conférence agricole des Etats membres

de la

Communauté économique européenne

le 5 juillet 1958

à

S T R E S A

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons tous écouté ces jours-ci les déclarations des chefs de délégation. Nous sommes tous persuadés que cela a été particulièrement précieux et que nous trouverons en outre, dans la documentation rassemblée avec tant de soin par chacun des pays un bon point de départ pour les commissions.

La Commission estime, néanmoins, qu'il est important de préciser certains points qui seront abordés ces jours-ci. Je m'y efforcerais en me réglant sur l'importance en matière de politique agricole d'un certain nombre de problèmes. La chose m'est rendue d'autant plus facile que le Président de notre Commission, F. HALLSTEIN, a déjà indiqué dans un exposé fort documenté la signification politique générale de l'agriculture dans notre société.

J'estime qu'il est important que la Commission énonce également de son côté un certain nombre de considérations sur la portée des problèmes agricoles actuels. Je ne prétends pas, d'ailleurs, ainsi que j'ai déjà pu le dire avant-hier, fournir toute une série de solutions; il ressort, en effet, des discussions que nous avons entendues ces jours-ci, que cela n'est pas encore possible.

D'autre part, je crois cependant qu'il est bon que nous nous efforcions au cours de cette conférence, de nous entendre sur un certain nombre de principes de base qui pourront étayer ce que nous aurons à faire dans l'avenir. L'objectif de cette conférence n'est pas d'indiquer, dès à présent, comment résoudre les nombreuses difficultés qui sont ici à l'étude - difficultés d'ordre national et difficultés dans les relations entre les pays. Telle n'est pas la mission de la conférence.

L'article 43 du Traité, en effet, stipule que nous devons édicter un certain nombre de lignes directrices d'une politique agricole commune et que nous devons, au sein de la présente conférence, confronter les politiques telles qu'elles sont menées dans les divers pays, en dressant notamment le bilan des ressources et des besoins, et que la

Commission devra ensuite faire des propositions en tenant compte du résultat de cette Conférence.

Nous savons en outre que les problèmes agricoles sont complexes et, si tant est que nous ne le savions pas encore, nous nous en sommes bien aperçus ces jours-ci. Nous savons qu'il existe de profondes intrications avec la vie économique tout entière. Nous savons que toute la structure sociale, telle que nous la rencontrons dans les divers pays - j'aimerais ajouter : la structure sociale telle que nous espérons la trouver dans quelques années en Europe - est influencée dans une grande mesure par l'agriculture. Nous savons aussi qu'il y a interaction et que le développement de la société elle-même exerce de son côté une grande influence sur l'agriculture.

Je voudrais commencer par quelques observations préliminaires. En premier lieu, je tiendrais à dire quelques mots de la place qu'occupe le problème agricole dans l'ensemble de la structure sociale.

Est-il vrai, comme on l'écrit souvent, que l'agriculture se trouve dans une position d'exception ? On dit souvent : l'agriculture est quelque chose à part et doit être traitée entièrement à part. Les ministres des divers pays doivent en avoir fait l'expérience.

Le Traité de Rome comporte un paragraphe spécial sur l'agriculture. Le Traité indique-t-il par là que l'agriculture se trouve dans une position d'exception ? Nous sommes très positivement d'avis que ce n'est pas le cas et je crois que le Président, M. HALLSTEIN, l'a déjà nettement exprimé dans son discours. Ce sont les méthodes qui doivent être autres pour atteindre néanmoins le même objectif. Il nous faut appliquer d'autres moyens pour réaliser l'objectif consigné dans le Traité. L'article 2 du Traité, en effet, s'applique parfaitement à l'agriculture. Si nous devons tendre à une plus grande activité économique l'intérieur de la Communauté, à une expansion régulière et équilibrée, si nous devons viser à une plus

grande stabilité, à une amélioration croissante du niveau de vie et à des relations plus étroites entre les Etats réunis au sein de la Communauté, cela s'applique également à l'agriculture. Nous ne devons donc jamais dissocier l'agriculture de l'ensemble ; elle est partie intégrante de la société et son influence se fait sentir dans tous les domaines, directement ou indirectement. Même dans les pays de l'Europe Occidentale où nous pouvons constater que l'industrie est prédominante, on ne saurait faire abstraction de l'agriculture ; elle constitue un facteur co-déterminant, non seulement en matière économique, mais surtout sur le plan social, sociologique et politique. Par revanche, cela signifie que l'agriculture ne doit pas s'isoler elle-même ; cela signifie aussi que l'on ne devra jamais perdre de vue, dans l'agriculture, que, quelles que soient les solutions que nous apporterons à des problèmes déterminés, nous devons toujours les situer dans le cadre général.

Or, que signifie cela pour l'organisation de nos travaux ? La seconde observation à laquelle j'en viens maintenant est d'une grande importance, car avant, et même pendant cette conférence, j'ai entendu demander parfois : qu'allons-nous faire à Stresa ? Lorsque la conférence sera terminée, attendrons-nous tranquillement que les institutions de la Communauté formulent des propositions qui seront fin prêtes et qui seront acceptées ou rejetées par le Conseil des Etats membres ? Je ne veux pas laisser subsister d'équivoque à cet égard. J'estime que la chose a été d'ailleurs parfaitement précisée par notre Président, M. HALLSTEIN : les liens qui auront été noués lors de cette conférence ne devront se déchirer, nous devons tout faire, au contraire, pour les renforcer à l'avenir. Et pourquoi ? Evidemment parce que la Commission a grandement besoin d'une étroite collaboration avec tous ceux qui se trouvent réunis ici, avec les gouvernements, avec les représentants des organisations, avec les représentants du monde scientifique. Mais il y a plus encore. Je crois que ce que nous avons à faire en matière d'agriculture ne pourra se réaliser que lorsque naîtra une solidarité générale dans la

responsabilité pour tous ceux qui y sont associés, s'ils peuvent dès le début prendre part à la conception et à la mise au point des réalisations jugées souhaitables. Cela signifie qu'il faudra encore beaucoup de délibérations, que nous devons procéder ensemble à beaucoup d'études avant de pouvoir obtenir des résultats.

Aussi la Commission se propose-t-elle de le faire au sens le plus large. Le Traité prévoit des consultations avec le Comité économique et social.

A côté de cela il faudra des délibérations fructueuses avec l'Assemblée parlementaire européenne. Mais, ce qui est également important - et ici je m'associerai aux paroles prononcées par M. FERRARI Aggradi, ministre italien de l'agriculture - c'est qu'il y ait une coopération très intensive avec les gouvernements et les organisations représentatives de la vie professionnelle, de l'agriculture, ainsi que du commerce et de l'industrie, tant avec les employeurs qu'avec les travailleurs.

Il nous faut bien considérer aussi que nous avons pour tâche d'innover, que nous ne saurions suivre les sentiers battus. Déjà nous avons noté ces jours-ci que sur plusieurs points notre politique agricole est engagée dans une impasse. Aussi si nous voulons mettre sur pied la nouvelle conception visant la politique agricole en Europe, nous ferions bien de recourir à tous ceux qui peuvent coopérer à l'élaboration de la nouvelle conception. C'est pourquoi nous attendons une importante contribution de la part de tous les hommes de science qui s'en préoccupent sur le plan technique, économique et sociologique.

J'aimerais signaler, pour terminer, que la politique agricole ne doit pas être la résultante d'une lutte pour la suprématie que se livreraient les divers groupes intéressés. Nous savons qu'il est extrêmement difficile de nous y soustraire, mais une telle politique ne saurait jamais profiter à l'agriculture.

Aussi, il est d'une grande importance que les divers groupes intéressés à la politique agricole - il s'agit en premier lieu de l'agriculture elle-même, puis des représentants de l'industrie, du commerce, des consommateurs et du mouvement syndical - prennent conscience des difficultés devant lesquelles nous nous trouvons et faut-il essayer d'éveiller chez eux le sentiment d'une responsabilité partagée à l'égard du développement de la politique agricole.

Nous sommes persuadés de pouvoir garantir ainsi que l'agriculture ne se trouvera pas isolée, mais restera bien solidement dans les réalités.

En outre je tiens à faire remarquer que notre objectif ne pourrait jamais être atteint s'il n'y avait pas à sa base une claire conception de notre travail, s'il n'y avait pas une certaine convergence de vues sur les véritables principes de base de notre politique. Nous ne devons pas faire une politique agricole empirique, pragmatique. Je sais bien - nous n'y échappons pas - que là encore il y a des difficultés à aplanir, par exemple en ce qui concerne le prix du beurre et le prix du fromage.

En revanche nous devons nous garder de mettre au point une politique agricole qui ne résolve pour ainsi dire que les difficultés économiques que nous rencontrons journellement. Nous devons toujours fonder tous nos actes et par conséquent aussi nos propositions sur des principes d'action bien arrêtés.

D'un autre côté, je voudrais énoncer aussi une mise en garde, à savoir que nous devons nous garder d'un schématisme, nous ne saurions nous passer d'une certaine planification - il nous faudra examiner ce que nous devons atteindre au cours des années successives - la vie est pleine de surprises et d'oppositions et nous devons en tenir compte.

Nous devons mener notre politique avec une certaine souplesse, afin de nous adapter aux circonstances sans cesse modifiées. Cela implique pour la mise au point de notre politique agricole une évolution dans notre manière de penser et, par là, une évolution de notre manière d'agir. Cela signifie aussi que ce développement de notre politique agricole ne se fera pas du jour au lendemain, mais qu'il demandera des années.

Car même si nous savons attaquer le problème avec la diligence requise, avec une certaine hardiesse, il faudra tout de même des années avant que nous n'ayons trouvé la solution, avant que nous n'en arrivions à une véritable politique agricole commune. En soi, la chose n'est pas grave. Le paysan lui aussi dans son exploitation sait attendre; le paysan dans sa ferme sait qu'il est impossible de tout faire en un seul jour. Le paysan accomplit son cycle de production en un an et nous savons tous que, dans l'agriculture, les choses ne peuvent pas être bousculées, les difficultés étant trop grandes. D'autre part, cela ne veut toutefois pas dire que nous devons, à Stresa, adopter la maxime : nous avons tout le temps. Ce qui a été dit ces jours-ci par les chefs de délégation démontre qu'il y a un certain nombre de problèmes très urgents et qui requièrent une solution rapide.

Une autre question est toutefois celle des raisons de l'opposition fréquemment opposée à la politique agricole. Cette question est d'une grande importance, parce que, dans le passé, les gouvernements nationaux ont dû, à maintes reprises, combattre cette difficulté et qu'ils doivent encore y faire face actuellement. Pourquoi y a-t-il une opposition contre la politique agricole, cette politique qui empiète si profondément sur la liberté d'action de l'homme ? Je crois que cela est dû en premier lieu au fait que la raison de ce profond empiètement souvent n'est pas claire, que la véritable compréhension des modalités et des justifications fait défaut.

Nous savons tous que notre société actuelle est complexe, et ceci oblige les gouvernements à prendre des mesures, surtout en matière agricole. M. HALLSTEIN vous a déjà parlé du "dictionnaire" où seraient énumérées toutes les possibilités; je puis donner à M. HALLSTEIN l'assurance que l'on n'y trouve pas encore toutes les possibilités d'intervenir dans la vie économique.

Nous savons tous ce que cette intervention signifie : elle **ontrave** une partie de la liberté d'action de l'homme.

Alors que sur le plan national nous avons donc à lutter contre un certain non-sens, ce non-sens est beaucoup plus dangereux encore au niveau international. Aussi suis-je d'avis que nous devons nous efforcer de développer notre politique internationale de façon à éviter autant que possible ces mesures radicales qui affectent parfois le travail de l'homme. On parle parfois du dirigisme en matière de politique agricole, d'une part, et de la liberté dont jouit l'homme dans l'industrie, de l'autre. Cette opposition, je ne la prends pas au pied de la lettre. J'ai lu récemment un article très intéressant du Dr PLATE - je crois que c'était un compte rendu d'un exposé qu'il avait fait à Bad-Godesberg - dans lequel il avait établi une comparaison entre les mesures en matière agricole et celles qui sont appliquées. M. PLATE a constaté - et je lui en donne acte - que l'on fait aussi du dirigisme très poussé dans un très grand nombre de branches de l'industrie, mais que cela se fait alors par les intéressés eux-mêmes. Dans l'agriculture, c'est chose impossible, par suite du grand nombre de producteurs, de la nature des productions et des conditions du marché. Tout cela se fait beaucoup plus facilement lorsque l'on a affaire à quelques industries seulement et à des entreprises monopolisées. Si nous voulons instaurer un système complexe de réglementation du marché pour l'agriculture, nous devons nous rendre compte qu'à cet égard, nous courons un certain danger. Cela signifie, par conséquent, que nous devons nous efforcer autant que possible de simplifier les mesures à prendre et que nous devons dire que ces mesures soient comprises.

En second lieu, il faudrait que nous nous rendions compte que les mesures radicales adoptées en matière agricole, en vue de réglementer la production et l'écoulement constituent très souvent une entrave au bon développement du commerce et de l'industrie de transformation. Nous devons bien comprendre - et je souscris à ce qu'a déclaré à cet égard le ministre VENDELING - que le commerce et l'industrie sont d'une extrême importance pour l'agriculture. Nous n'en avons pas fini au moment où les pommes de terre se trouvent dans la cour de la ferme, il faut encore qu'elles viennent sur la table; nous n'en avons pas fini lorsque la vache est sur le marché, il faut que la côtelette vienne sur la table. L'industrie des conserves, l'industrie de raffinage du sucre, l'industrie exportatrice même, celles de notre Communauté, doivent être entravées le moins possible par les mesures que nous aurons à prendre pour les besoins de notre agriculture en vue d'une certaine stabilisation. Il faut bien remarquer qu'une existence vraiment assurée, une stabilisation durable ne pourront être obtenues que s'il y a assez de possibilités pour la transformation des produits agricoles et pour leur exportation hors de la Communauté.

En troisième lieu, j'aimerais signaler que l'adoption de certaines mesures, peut comporter le risque que le sentiment de la responsabilité des hommes soit sapé et que nous soyons entraînés dans une certaine collectivisation, qu'en soi nous ne désirons point.

Nous avons tous été obligés, en tant que ministres de l'agriculture ou comme membres des organisations agricoles, de plaider en faveur de nombre de mesures qui étaient absolument nécessaires. Aucun de nous ne l'a fait de gaieté de coeur. L'intervention était nécessaire parce que, sur le plan national, il n'y avait pas d'autre solution. Mais nous devons nous rendre compte de l'influence qu'elles ont eu sur les paysans, sur les travailleurs dans l'agriculture même. Je suis d'avis que ces mesures comportent toujours le risque de porter atteinte à la liberté individuelle; or, j'estime que la liberté individuelle dans l'exploitation, surtout dans le domaine agricole, constitue un grand bien.

Ainsi nous devons veiller à n'attenter que le moins possible à cette liberté de penser par soi-même, d'agir par soi-même dans l'exploitation, à n'imposer d'autorité que le moins possible de ce que le paysan doit accomplir en matière d'horticulture et d'agriculture, sans oublier la pêche. Nous devons nous efforcer, dans la politique agricole, de démêler cet écheveau d'entraves que nous avons été politiquement contraints d'imposer. Je crois que notre grande Communauté nous fournit à cet effet toute une série de possibilités.

Enfin, je tiens à souligner, dans cet ordre d'idées, que nous devons placer notre politique sous le signe de la maxime suivante : ne pas confier à un organisme supérieur ce qu'une institution inférieure peut accomplir.

Je tiens à préconiser ici une décentralisation poussée. Naturellement, il faudra prendre des décisions à l'échelon central, mais prendre une décision en commun n'implique pas en soi qu'un service central doive être chargé de l'exécution. Je crois qu'il est de la plus haute importance de faire en sorte que la Communauté n'effectue pas elle-même le travail que les Etats membres peuvent assumer, d'autant moins qu'à mon avis, les organismes centraux et les gouvernements nationaux doivent se charger de tout ce qui peut faire l'objet d'une décentralisation.

Mesdames, Messieurs, après ces quelques remarques préliminaires, j'aimerais passer en revue une série de points concrets que j'estime importants pour la mise au point de notre politique. Je m'efforcerai à cet égard de tenir compte des remarques énoncées ici par les différents chefs de délégation. Evidemment, l'on ne saurait attendre de moi que je fournisse dès aujourd'hui des réponses concrètes et circonstanciées à la multitude de questions qui ont été évoquées. J'estime que le moment n'en est pas encore venu et je préfère attendre, à cet effet, les résultats de la présente conférence.

Mais en parlant de la situation concrète devant laquelle nous nous trouvons, je me rallierai bien volontiers à l'avis exprimé par MM. HOUDET, LUBKE et FERRARI-AGGRADI lorsqu'ils ont déclaré que même si le Marché Commun n'est pas réalisé, nous aurons certainement à faire face à un grand nombre de difficultés. A la suite de la remarque formulée par M. HALLSTEIN lorsqu'il a affirmé que l'on peut s'assurer contre tout, mais pas contre la Communauté qui va s'établir, j'aimerais rappeler la réalité qui se présente à nous, à savoir, la conscience que nous ne pourrions pas résoudre dans le cadre national certains problèmes. Je crois que la mise en oeuvre d'une communauté effective constitue la meilleure assurance contre la crainte qui nous oppresse pour le moment, précisément en corrélation avec l'impuissance dans laquelle nous nous trouvons de résoudre actuellement les problèmes sur le plan national.

La situation dans laquelle nous nous trouvons en matière d'agriculture dépend au premier chef de la situation générale dans le monde. Ceci n'est pas une caractéristique particulière à l'agriculture : c'est là le cas pour toutes les branches de l'économie; mais en ce qui concerne l'agriculture cela se vérifie à un degré tout particulier, chacun sait que dans l'agriculture, nous avons affaire à un grand nombre de producteurs. En disant qu'en Europe Occidentale 25 % de la population est occupée dans l'agriculture, nous ne devons jamais oublier que dans une grande partie du monde, plus précisément en Extrême-Orient, 80 % de la population vit du travail de la terre et que tous ces gens produisent pour le marché mondial. Il s'agit ici de marchandises pondéreuses, telles que les céréales, les graisses et les produits laitiers, qui exercent une influence sur le marché mondial. Il s'agit en général de produits dont la demande ne peut, ni individuellement ni collectivement, être influencée par l'action propre des producteurs. Je ne manquerai d'ailleurs pas de souligner que l'expression de "marché mondial" ne recouvre plus guère la réalité, si nous considérons le mot "marché". Il n'existe pas un seul pays qui n'intervienne pas, qui ne se préoccupe pas de l'écoulement de sa production.

Il n'y a pas de pays qui puisse se dispenser de garanties de prix, de mesures protectionnistes et de subventions. Je crois que l'on peut dire que nous avons affaire à un niveau des prix n'assurant, à vrai dire, à aucun paysan ce à quoi son labeur lui donnerait droit. Aussi le prix que nous voyons se former pour les divers produits sur le marché mondial s'écartera toujours du prix que le paysan obtient pour son travail, ce prix étant toujours majoré par suite de diverses mesures. Les prix du marché mondial se forment toujours comme résultat d'un report de ses propres difficultés sur autrui.

Si nous constatons alors que le marché mondial ne permet pas, pour un certain nombre de produits, de couvrir convenablement les frais, en sorte qu'il n'est pas possible d'atteindre un niveau de vie convenable, nous tomberons certainement d'accord pour juger qu'il y a lieu d'agir de concert pour résoudre ce problème en commun. Je crois que c'est là une question de la plus haute importance. L'organisation mondiale des Nations Unies, la F.A.O. précisément, s'en est préoccupée et a appelé l'attention sur cette question, mais très peu a été fait jusqu'à ce jour. L'accord sur le blé a bien amené une certaine stabilisation sur le marché du blé, mais je crois qu'il y a trop d'étroitesse d'esprit et trop peu de qualités d'homme d'Etat de par le monde pour résoudre ce grand problème qui crée une situation où s'affrontent les "pourvus" et les "démunis". D'aucuns en ont déjà parlé, notamment en corrélation avec l'écoulement de nos produits. M. FERRARI-AGGRADI, entre autres, a appelé l'attention sur cet aspect.

Cela revient à dire que nous ne saurions attendre d'avoir résolu ce problème du marché mondial pour un grand nombre de produits. C'est pour nous une réalité dont nous avons à tenir compte et dont nous devons, à mon avis, tenir compte pendant de nombreuses années encore.